

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 MARS 2021

COMPTES DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal accepte et vote à l'unanimité les comptes de gestion 2020 du budget communal, du budget de l'eau et de la Régie des transports dressés par le Trésorier de la Mure.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Budget communal: l'exercice 2020 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 116.316,42 €.

Budget Eau et Assainissement: l'exercice 2020 se solde par un excédent, sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 15.378,98 €.

Budget de la Régie des Transports: l'exercice 2020 se solde par un excédent, sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 10.790,53 €.

Les comptes administratifs 2020 sont acceptés et votés à l'unanimité.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DU PERSONNEL DE L'ECOLE

Suite au départ en retraite de l'ATSEM au 1^{er} août 2021, après plusieurs réunions de la commission municipale chargée du dossier et de rencontres avec le personnel, le Maire présente l'organisation qui sera effective à la rentrée scolaire de septembre 2021 et qui permet à chaque agent de voir leur quotité de temps de travail augmentée (un agent à 50 % (au lieu de 40), un agent à 65 % (au lieu de 50), un agent à 80 % (au lieu de 70) et un agent à 85 % (au lieu de 70)).

CHOIX DE L'OFFRE D'ACHAT DU CAFE MOLIERE

Le Conseil Municipal porte, à l'unanimité, le choix de l'acquéreur à Madame DESIRE Laure pour son projet de création d'un commerce de proximité et de logements partagés.

Le Conseil Municipal valide également à l'unanimité le prix de vente à 85.000 € (dont 5.000 € pour l'agence immobilière).

PREPARATION DU BUDGET 2021 : TAUX D'IMPOSITION POUR LES TAXES FONCIERES

La Commission des finances s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler sur une possible augmentation du taux de la taxe foncière et son impact financier (la dernière augmentation de la taxe date de 2014).

Le scénario retenu a été celui qui consiste à porter à 18 % (au lieu de 15.41 %) le taux communal sur le foncier bâti (à noter qu'EDF paie 65 % du produit total de plus de 197.000 €). La recette correspondante annuelle s'élève à environ 27.000 € et permet de couvrir une ou plusieurs annuités d'emprunt.

Le Conseil Municipal, conscient des nombreux aménagements à réaliser pendant la mandature, accepte à l'unanimité de passer le taux communal d'imposition sur la taxe foncière bâtie à 18 %.

MISE EN PLACE DES TARIFS LIES AU SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du schéma général d'assainissement (en cours de validation), il convient d'adopter le règlement correspondant et les tarifs applicables au service (Participation à l'Assainissement Collectif, coût lié aux branchements, interventions du service technique, etc.).

Il est convenu de soumettre les propositions évoquées au cabinet Nicot pour contrôle de légalité.

POINT ACTUALISE DES PROJETS EN COURS

- **Plan Local d'Urbanisme** : La procédure de mise en place d'un PLU a été lancée.

Un appel d'offres va être lancé pour choisir le bureau d'études.

Une étude de périmètre de protection des sources doit être réalisée. Les devis sont en cours d'analyse.

- **Café associatif** : Une réunion a eu lieu avec l'architecte chargée du projet.

L'avant-projet présenté semble remettre en cause l'espace coworking à l'étage (surcoûts importants, sans accès PMR).

Le projet va être revu à la baisse.

- **Requalification du hameau les Blais** : Pour espérer obtenir des aides de l'Agence de l'Eau, Alp'Etudes s'est engagé à prendre les dispositions pour que l'ouverture des offres ait lieu fin mai. Les montants précis des travaux pourront être alors adressés à l'Agence de l'Eau.

- **Toilettes sèches** : Une demande de subvention (50 %) va être déposée prochainement auprès de la Région pour l'installation de toilettes identiques à celles installées au lac des Cordeliers à Pierre-Chatel (très peu de contraintes d'entretien). Un complément d'aide sera sollicité du Département.

- **Salle polyvalente** (bar et cuisine) : Une demande de subvention va également être déposée auprès de la Région et du Département pour un réaménagement de la cuisine.

QUESTIONS DIVERSES

- **Fête du village** : une réunion avec les associations a eu lieu, les avis sont partagés pour une édition en 2021.

- **Les jeunes** : il est prévu de rencontrer les jeunes (13-18 ans) pour échanger avec eux sur leurs attentes, leurs besoins mais aussi pour les sensibiliser sur les valeurs de la citoyenneté. Les jobs d'été seront également évoqués.

La réunion aura lieu un samedi matin, une invitation personnalisée sera adressée à chaque jeune et la rencontre ouverte à l'ensemble du Conseil.

- **Zones de tri sélectif** : il convient d'ajouter des colonnes aériennes pour développer le tri sur la commune. Projet à l'étude.

- **La Côte du Crozet** : certains arbres doivent être élagués, leur hauteur perturbe les fils électriques. Un courrier a été adressé au propriétaire concerné. Par ailleurs les habitants se plaignent des nuisances des motos cross de plus en plus nombreuses sur le secteur de la Côte du Crozet.

- **RD 529** : la Commune de la Motte-d'Aveillans a obtenu des actions et aménagements visant à sécuriser la circulation piétonne dans la traversée du village. Il est convenu de voir si Monteynard peut aussi être aidé.

- **Petit train** : Le restaurant a trouvé un exploitant. La date d'inauguration n'est pas arrêtée (Covid). Le site est également dégradé par le passage de nombreuses motos cross.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30